



UN-HABITAT

GLOBAL REPORT ON HUMAN SETTLEMENTS 2007



UN-HABITAT

VICTIMES³ *Communiqué de presse*

Victimes³: L'expulsion des citoyens pauvres

Les habitants des bidonvilles vivent dans la précarité

Nairobi, 1er octobre 2007 – La moitié de la population mondiale est urbanisée. Un tiers de cette population est constamment menacée d'expulsion et contrainte de vivre dans la précarité. Cette marginalisation est telle que près d'un milliard d'habitants de taudis, dont la plupart vivent dans les bidonvilles des pays en développement, vivent dans l'insécurité permanente.

Dans une publication phare (*Rapport mondial sur les établissements humains, 2007, consacré à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité urbaines*) ONU-HABITAT réitère l'importance de la sécurité d'occupation et lance un cri d'alarme, car des millions de personnes dans le monde entier voient leur sécurité d'occupation de plus en plus menacée. La sécurité d'occupation, qui est à la base des efforts visant à assurer un logement convenable à tous, est un concept extrêmement fragile, comme le réaffirme ONU-HABITAT, l'organisme des Nations Unies chargé des établissements humains.

« Bon nombre d'expulsions ont lieu au nom du réaménagement des villes, sans aucun égard pour les pauvres, qui n'ont pas de solution pour se reloger » constate le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. « La marginalisation qui en résulte gonfle les rangs des pauvres et des mécontents ».

L'absence de sécurité d'occupation est responsable des expulsions forcées, qui concernent chaque année 2 millions de personnes dans le monde. Le rapport d'ONU-HABITAT dénonce ces expulsions forcées qui prévalent surtout dans les zones où les conditions de logement sont les plus déplorables. Les expulsions font toujours des victimes parmi les plus défavorisés.

« Chaque année, l'équivalent de la population entière de Nairobi ou de Budapest est déplacée sans son consentement, expulsée de ses foyers et privée des moyens de se reloger » souligne la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-HABITAT, Anna Tibaijuka.

En dépit du rôle crucial qu'elle est censée jouer, la sécurité d'occupation continue de se détériorer dans beaucoup de pays, avec des conséquences potentiellement dangereuses. A mesure que la valeur des terrains augmente dans les villes, que les terrains à bâtir d'un coût abordable se font rares et que la construction de logements et les solutions d'hébergement sont abandonnées aux forces du marché, des millions de citoyens sont poussés vers la précarité, toujours selon ce rapport d'ONU-HABITAT.

Bien qu'il soit difficile de se procurer des données fiables et comparables sur l'ampleur du manque de sécurité d'occupation, nul ne songerait à nier que le nombre des habitants des bidonvilles, loin de régresser, est en augmentation. Selon ONU-HABITAT, la population totale des taudis dans le monde est passée de 715 millions en 1990 à près d'un milliard en 2001.

Dans les pays en développement, les villes accueillent des populations massives d'habitants de taudis, la proportion de ces habitants étant la plus élevée en Afrique subsaharienne (72 %) et en Asie méridionale (59 %) tandis que dans certains pays d'Afrique subsaharienne, plus de 90 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles. Si les circonstances varient, il est clair cependant que la majorité des habitants des bidonvilles, des établissements de squatters, des bâtiments abandonnés et autres logements inadéquats vivent dans la précarité, privés de services essentiels tels que l'eau et l'électricité.

Dans certains pays, des tabous culturels ou religieux qui empêchaient jusqu'ici l'occupation des cimetières risquent de se voir balayés sous la pression des sans abri. Un exemple particulièrement dramatique est celui de la Ville des morts au Caire, où l'on estime à 500 000 la population résidente.

Le nombre des habitants de taudis continue de croître et, chaque année, environ 35 millions de personnes, ce qui représente approximativement la population du Kenya, vient grossir leurs rangs. A moins que l'on ne parvienne à atteindre la cible 11 de l'objectif 7 des Objectifs du Millénaire pour le développement consistant à améliorer la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici 2020, le nombre de ces habitants devrait atteindre 1 milliard 392 millions d'ici 2020.

Malgré les innombrables efforts de ceux qui, au sein de la communauté de défense des droits de l'homme, luttent pour empêcher les expulsions et malgré les nombreuses initiatives visant à accorder la sécurité d'occupation aux habitants des bidonvilles, cette pratique se poursuit, bien que le bon sens démontre que les expulsions forcées améliorent rarement, voire jamais, le sort d'une ville ou d'un pays.

Les expulsions forcées s'accompagnent presque toujours de l'usage de la force : arrestations arbitraires, coups, viols, torture, meurtres. Une enquête menée dans sept pays (Afrique du Sud, Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Nigéria et Zimbabwe) entre 1995 et 2005, sous les auspices du Centre on Housing Rights and Evictions (COHRE) a montré que plus de 10 millions de personnes s'étaient trouvées menacées d'expulsion durant cette décennie.

Plusieurs facteurs contribuent à aggraver la précarité, notamment la prolifération des taudis, la discrimination structurelle contre les femmes et les autochtones, ainsi que les déplacements résultant de conflit ou de catastrophes.

« Nous devons prendre conscience du fait qu'avec plus de 200 000 bidonvilles en existence, la plupart dans les pays en développement, dont certains accueillent jusqu'à 80 % des citoyens dans les pays les moins avancés, la question de la sécurité d'occupation est une préoccupation quotidienne pour plus d'un cinquième de l'humanité » souligne Anna Tibaijuka, tout en recommandant une amélioration de ces taudis et la régularisation de la sécurité d'occupation pour empêcher les expulsions illicites dans le monde en développement.

Le rapport d'ONU-HABITAT décrit quelques-uns des efforts déployés par les gouvernements et les autorités locales, ainsi que par la communauté internationale et la société civile pour confronter, aux plans juridique et politique, les problèmes liés au manque de sécurité d'occupation. Ce rapport cite les mesures prises dans certains pays pour remédier à l'insécurité d'occupation. On mentionnera ici l'Afrique du Sud, l'Inde et le Brésil.

« Ces initiatives, lorsqu'elles aboutissent, permettent de mettre en place des infrastructures et des services urbains, tout en garantissant aux résidents la sécurité d'occupation » conclut ce rapport.